



Analyse des risques Protocole de sécurité Vidage amiante



<input type="checkbox"/> Bâchage et débâchage	Chute depuis la benne	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la zone de débâchage signalée à cet effet - Bâcher les bennes au sol - En cas d'accroche du filet au débâchage poser la benne au sol 		
<input type="checkbox"/> Remorque	Collision/heurt	<ul style="list-style-type: none"> - Caler les remorques lorsqu'elles sont dételées - Ne pas se positionner entre la flèche et le conteneur 		
<input type="checkbox"/> Déchargement	Heurt/écrasement	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de déversement direct de déchets <u>en vrac</u> au moyen d'une benne sont interdits. - Le conducteur doit rester à proximité du véhicule ou en cabine en dehors de la zone d'évolution de l'engin (3m mini.) - Ne pas rester sous la charge - Surveiller la manœuvre de l'engin 		
<input type="checkbox"/> Manutention à l'engin	Heurt/écrasement	<ul style="list-style-type: none"> - Eloigner toute personne avant de manœuvrer avec l'engin - Après avoir aidé à la préhension, s'éloigner de l'engin et des charges 		
<input type="checkbox"/> Intervention à proximité de déchets amiantés	Risque d'inhalation de fibres d'amiante	<ul style="list-style-type: none"> - Porter les protections spécifiques à l'amiante (combinaison de type 5, masque P3, gants jetables, sur chaussures) en cas d'intervention à proximité des déchets amiantés - Vérifier l'intégrité des conditionnements des déchets et manipuler ces derniers avec précaution afin de ne pas les déchirer ou casser les déchets amiantés. - Si le conditionnement est déchiré : <ul style="list-style-type: none"> - éloigner le personnel non indispensable - si possible, laisser sur place le déchet et le recouvrir de matériaux inertes (sans le déplacer) - sinon, arroser les déchets avec de l'eau additionnée de tensioactifs afin d'abattre les poussières. - Prévenir le responsable de site 		

EA : Entreprise d'Accueil

ET : Entreprise de Transport

RISQUES SPECIFIQUES DU SITE – MESURES DE PREVENTION

DESCRIPTION DES ACTIVITES	RISQUES	MESURES DE PREVENTION Référence à des documents possible	Qui réalise les actions ?	
			EA	ET

EA : Entreprise d'Accueil

ET : Entreprise de Transport

	ENTREPRISE D'ACCUEIL	ENTREPRISE DE TRANSPORT	SOUS-TRAITANT 1	SOUS-TRAITANT 2
ENTREPRISE				
NOM				
FONCTION				
DATE				
VISA				

IMPORTANT : Par la signature de la fiche « Analyse des risques », les représentants des entreprises certifient avoir transmis et fait connaître aux salariés concernés, les informations contenues dans le document principal (protocole de sécurité) et la fiche « Analyse des risques ».